

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL plénier du Département Histoire 13/12/2021

Présents :

BONNET Corinne, CANTIER Jacques, CHAPERON Sylvie, SOTTOCASA Valérie
GALLON Florian, LAURENT Natacha,
CONSTANT Killian

NORD-LANNES Céline

DE LAVUDAN Géraud, GAILLARD Yves

Procurations : MACE Laurent, CHARPENTIER Emmanuelle, GAUDIN Guillaume, HUERTAS Emmanuel, PERE-
NOGUES Sandra, AUGUENOIS Roséane, SANCHEZ SHANCHEZ Gérardo, BONAFE Isabelle

Absent excusé: OLIVIER Jean-Marc, BRICAULT Laurent, MAZZI Chloé, LOUBES Olivier, RETY Catherine

Invités permanents : Benoit JOUDIOU, Thibaud

Le quorum est atteint.

Ordre du jour du conseil:

- 1) Informations de la direction
- 2) Organisation de la fête du département
- 3) Vote des MCC de l'UE PASS
- 4) Vote du budget du département
- 5) Vote des subventions
- 6) Questions diverses

1. Informations de la direction

Le directeur informe des nouvelles directives du central concernant les mesures sanitaires : obligation de prévoir de l'hybridation pour les réunions.

La directeur présente et accueille les nouveaux conseillers étudiants qui ont été élus au conseil de département. Un seul d'entre eux est présent au conseil. Le directeur explique qu'il les a rencontrés la semaine avant ce conseil, pour leur expliquer le fonctionnement du conseil et pour une première prise de contact.

Le directeur fait un point sur la situation sanitaire et sur les problèmes d'organisation des partiels avec la peur d'une flambée des cas covid lors des examens de janvier 2022.

La CFVU a voté le maintien des examens en présentiel. Le directeur explique les problèmes organisationnels que nous allons rencontrer pour mettre en place une session de remplacement qui sera nécessaire. Il explique également, avec le témoignage de Céline les problèmes subis sur le logiciel d'organisation du calendrier des examens.

Un point est abordé sur le calendrier de la nouvelle plateforme de sélection pour les masters. Les délais sont très courts et le département a demandé que soit actée la nécessité de l'accord d'un directeur de recherche pour qu'un étudiant puisse postuler dans l'un de nos masters.

Dans ce sens, les notes du premier semestre devront être publiées dans des délais très courts et le calendrier de correction va être bousculé et réduit. Il faudra prévoir d'harmoniser la présentation des attendus pour les différents masters : le directeur l'a demandé aux responsables de master par mail.

2. Organisation de la fête du département

Elle aura lieu le 6 avril 2022. La journée sera banalisée pour les étudiants qui n'auront pas cours ce jour-là pour participer à cette journée.

Il y a 6 enseignants et 1 ATER qui se sont portés volontaires pour l'organisation (E. Huertas, I. Real, V. Sottocasa, D. Carraz, S. Rozeaux, N. Cambon), le directeur les remercie.

Les directeurs se joindront aux collègues pour l'organisation.

Une réflexion sera menée pour présenter les Archives Départementales 31. L'idée proposée est de préparer des ateliers sur différents thèmes, en faisant intervenir également l'INA.

Une réunion est à prévoir en janvier pour mettre au point le calendrier des événements.

3. Votes des MCC de l'UE PASS

Le directeur fait un rappel de la situation.

Il a été décidé d'éviter le QCM, donc les responsables de cette UE (C. Valenti et V. Krings) ont décidé de prévoir une épreuve de 3h avec un commentaire ou une dissertation dirigée par UE.

Votes

NPPV : 0

Absentions : 1

Pour : 17

Contre : 0

4. Vote du budget du département

Les critères pour faire le budget d'un département par le central, tiennent compte du nombre d'étudiants inscrits et de son nombre de formation.

Le budget de notre département est de 32223€ au départ.

Une répartition par Master est faite en fonction des étudiants (54^e par étudiant de master),

Voté à l'unanimité

5. Vote des subventions

Colloque : Faute de goût : esthétique, éthique et politique

Colloque : Animaux proches, animaux distants : une histoire entre collectifs et individus

500€ pour chacun

Voté à l'unanimité

6. Questions diverses

Natacha Laurent souhaite qu'un rappel de la charte des examens soit fait en début de chaque première séance dans les UE, les enseignants ne sont pas tenus de proposer des épreuves de remplacement hors cas spécifiques listés par la charte. Nécessaire de le rappeler avant les partiels.

Valérie Sottocasa explique que les demandes d'heures supplémentaires faites au SED ont été refusées, mais qu'elle ne lâche pas le combat, et s'il le faut les directeurs interviendront.

Natacha Laurent informe que le CROG refuse d'acheter des manuels du secondaire pour les UE de géographie en master HCP. Le CROG estime que cela dépend de l'INSPE et non pas de UT2J. La direction va faire un courrier en passant par l'UFR pour que l'on puisse commander les manuels nécessaires.

Corinne BONNET prévient de la future date pour le Doctorat *honoris causa* de M. Bettini qui aura lieu le 22 mars 2022



Fait le 15/12/2021

Benoît JOUDIOU - Directeur du département HISTOIRE
Directeur du Département Histoire



Benoît JOUDIOU